

1504.

Congé à Pierre le Roy, garde de la monn^e de Paris, pour aller à Saint-Claude jusques à un mois.

(Sorb., H, 1, 13, n^o 173, fol. 165 v^o.)

Sire Guillaume le Sueur, général, va à Troyes.

Défense à Pierre Daniel, marchand joyallier à Paris, de faire transporter en Angleterre 552 marcs de vaisselle d'argent qu'il a faite en cette ville pour le roi d'Angleterre, sans congé du Roy.

M^e Charles le Coq, général, va devers le Roy.

(*Ibidem*, fol. 95 r^o.)